

## **15 millions d'euros pour son lancement : la Fondation de la future Université de Lille se donne les moyens de ses ambitions**

L'Université de Lille a donné naissance à sa Fondation partenariale, lors de l'installation du Conseil d'administration de celle-ci réuni le 4 novembre chez Meert, lieu emblématique du centre historique de Lille.

Ce lancement est l'aboutissement d'un **processus de création rapide et original** et se caractérise par **une mise de départ très importante**.

En 1999, l'Université de Lille, Droit et Santé, a pris une participation dans la **start up** GENFIT, spécialisée dans la recherche en santé, qui s'est développée avec succès. L'Université a décidé d'utiliser les fonds résultant de la vente de ses titres dans cette société pour créer sa propre fondation. L'objectif : soutenir la formation, la recherche et l'avancée de la technologie en finançant et promouvant des projets de recherches innovants, notamment ceux prévus dans le cadre de **l'appel à projet « Initiatives d'Excellence »** (IDEX<sup>1</sup>).

Dotée de **15 millions d'euros**, la Fondation s'est donné l'objectif d'atteindre **30 millions en 2016** et **50 millions d'ici 2020**. Cette levée de fonds, d'une exceptionnelle rapidité, donne à la Fondation de l'Université de Lille les moyens de ses ambitions.

La Fondation partenariale a pour objet de **développer et soutenir l'excellence en matière de formation et de recherche** et le développement de l'innovation pédagogique, technologique et scientifique, notamment dans les domaines de la santé. La constitution de la Fondation s'inscrit dans la démarche de rapprochement et de fusion des universités lilloises qui aboutira en 2018.

### **Contacts presse :**

#### **Cabinet CLAI**

Isaure Mercier / 06 32 87 93 75 / [isaure.mercier@clai2.com](mailto:isaure.mercier@clai2.com)

Ségoène Redon / 06 66 16 70 73 / [segolene.redon@clai2.com](mailto:segolene.redon@clai2.com)

---

<sup>1</sup> Le groupement constitué de l'Université de Lille (les trois universités lilloises, dont la fusion interviendra d'ici 2018), des trois grands organismes de recherche (CNRS, Inria et Inserm) et des huit Grandes Ecoles (Ecole Centrale de Lille, Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille, Sciences Po Lille, Ecole Supérieure de Journalisme de Lille, Telecom Lille, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille et Ecole des Mines de Douai), avec leurs partenaires, dont la Région Nord-Pas de Calais et la Métropole Européenne de Lille, est candidat à l'obtention d'une « IDEX » (Initiative d'excellence) : après évaluation d'un jury international, ce label sera décerné en janvier 2016 par l'Etat à des pôles universitaires d'excellence à ambition mondiale.

Le groupement IDEX Université de Lille fait partie des trois sites qualifiés à l'issue de la phase de présélection qui s'est déroulée en avril 2015, aux côtés de Grenoble et Nice.